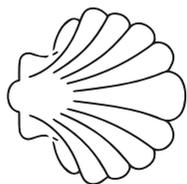


LA COQUILLE



Édition n° 40
Commune de Vandœuvres
Automne-Hiver 2016



LA COOQUILLE



SOMMAIRE

Éditorial	7
Billet du maire	8
Actualités	10
Vie communale	16
Gens d'ici	46
Commerces d'ici	50
Brèves	58
Informations communales	66
Agenda	72
Courrier des lecteurs	74

ÉDITORIAL

Rentrée agitée !

En préambule, j'espère que vous avez passé un excellent été, que ce soit à Vandœuvres ou ailleurs. Il est vrai qu'avec tous les malheureux événements survenus en Europe, notamment chez nos voisins français, nous avons probablement tous un peu hésité avant de quitter la quiétude de notre belle commune. Comme vous avez pu le constater, la rentrée politique a été agitée dans notre commune. En effet, dans le cadre du projet Esplanade, vous avez dû, à la suite du référendum, vous prononcer sur la construction de 36 nouveaux logements à la route de Meinier. Vous avez assisté à un large débat contradictoire et démocratique où tous les arguments ont été exposés et discutés.

Comme me disait il y a peu un ami proche : «Quelle belle leçon de démocratie participative ! Que les plus convaincants gagnent.»

Le résultat en faveur du «oui» au projet ne doit pas nous opposer, mais au contraire nous rassembler pour le bien de Vandœuvres et son développement.

Dans ce numéro, vous allez retrouver les événements qui ont jalonné le printemps et l'été, comme les promotions, le spectacle dans le parc, le 1^{er} août et tous les autres.

Les rubriques *Gens d'ici* ainsi que la thématique sur les commerçants de la commune sont bien évidemment conservées et vous pourrez également les lire dans les pages qui suivent.

Pour faire suite à des demandes légitimes de concitoyens sur l'éventuelle augmentation des coûts de la nouvelle *Coquille*, je tiens à préciser que le prix est identique à l'ancienne formule. Je vous souhaite à tous une excellente rentrée avec la *Coquille* et, selon la formule consacrée, rendez-vous au prochain numéro.

Eric Provini

Sérénité, Confiance, Réussite

Alors que la commune retrouve sa sérénité, permettez-moi de revenir sur le contenu du tous-ménages que vous avez reçu au lendemain de la votation du 25 septembre dernier, relatif au projet de construction de logements sur la parcelle dite de l'Esplanade, objet de tous les tracas, tant pour vous que pour celles et ceux que vous avez élus.

À une confortable majorité, vous nous avez fait confiance, et nous vous en remercions chaleureusement. Comme je le disais dans mon billet du printemps dernier, il vaut mieux avoir son avenir entre ses mains que de se le voir imposer. Par l'acceptation de ce projet, Vandœuvres a démontré, à ses concitoyens tout d'abord, mais aussi aux communes qui doivent assumer un fort développement de leur population, sa volonté de donner sa part, même modeste, aux besoins de logements communaux et cantonaux. L'image de Vandœuvres, commune privilégiée à plus d'un titre, en ressort grandie, et cela a une importance que l'on ne doit pas sous-estimer. Lorsque l'on est élu dans un Exécutif, on collabore sur de nombreux points avec les autres communes, en premier lieu celles qui sont proches. Il n'est pas question, ici, de simples relations sympathiques entre collègues, mais bien de conséquences sur le plan intercommunal. Aujourd'hui, la gestion d'une commune ne s'arrête plus à ses frontières.

La confiance qui nous a été accordée ne doit pas être déçue. Il nous appartient, avec nos mandataires, de mener à bien ce projet dans le respect des engagements pris, que ce soit dans la direction des travaux, la réalisation des bâtiments et des infrastructures communales, la maîtrise des coûts, ou encore ce que l'on peut appeler les « mesures d'accompagnement », c'est-à-dire les moyens mis en œuvre pour que le chantier se déroule sans accroc et

que, notamment, la sécurité et la mobilité autour de l'école soient assurées au mieux des possibilités offertes.

Il nous revient aussi de rassurer les citoyennes et les citoyens opposés au projet en leur démontrant que les raisons de leur opposition, même si elles sont légitimes à leurs yeux, ne sont pas fondées. Dans le plus grand respect, cela va sans dire, de l'opinion de chacun.

Nul n'aime le changement. Au mieux, s'il n'est pas demandé, il nous dérange au plus profond de nous et, au pire, il fait peur. Il est du devoir des Autorités de démontrer que la construction de cet ensemble est un plus pour Vandœuvres. C'est ainsi seulement que nous pourrions rassembler la population autour de ce projet plein d'atouts pour notre commune. Aujourd'hui, nous ne sommes qu'au début de ce processus. Il nous faut maintenant remettre le train sur les rails, c'est-à-dire reprendre le projet là où le lancement du référendum l'a stoppé. Cela prendra bien quelques semaines, voire plus, car, entre avril et fin septembre, il nous était, à juste titre, interdit de le faire progresser.

Vous serez bien entendu informés de la mise en route des travaux, tout comme vous serez tenus au courant de la progression du chantier, conséquent, il est vrai, pour le voisinage. C'est pour cette raison que nous avons décidé de prendre des mesures susceptibles de rassurer, notamment les parents d'élèves et les riverains. Mais que celles et ceux qui conservent des appréhensions ou des doutes ne craignent pas de s'adresser à la Mairie. Chaque question doit trouver sa réponse et chaque inquiétude son apaisement. C'est vraiment main dans la main, en pouvant compter sur un appui et une compréhension réciproques, que nous pourrions atteindre le but fixé : accueillir de nouveaux habitants dans un cadre superbe, permettant de dynamiser notre commune !

Catherine Kuffer

ACTUALITÉS



MAIS QUE FONT DONC LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ?

Le canton de Genève est composé de 45 communes, soit autant de Conseils municipaux au sein desquels 924 élus sont engagés. Durant la dernière législature de 2011 à 2015, plus de 53 % des Conseillers municipaux ont démissionné. Cette proportion pourrait encore fortement augmenter dans la législature actuelle, selon un article récent paru dans la Tribune de Genève. Bien que les réels motifs ne soient pas clairement connus, le manque de temps est une des premières causes de démission. La charge de travail est trop importante pour certains, pour d'autres la fatigue peut également intervenir, parfois due à des divergences politiques auxquelles les élus ne s'attendaient pas.

Mais alors, que fait un Conseiller municipal ?

Tout d'abord, il a certainement été abordé par un ami, une connaissance qui lui a dit : « Ne viendrais-tu pas sur ma liste pour les prochaines élections ? » En général, le rabatteur lui affirme : « Tu verras, pas de problème, c'est sympa et cela ne prend pas beaucoup de temps. »

Une fois la campagne électorale terminée, l'euphorie de l'élection passée et le champagne sablé avec les amis, les choses sérieuses commencent. Le premier Conseil municipal auquel on participe est poignant, car c'est à ce moment-là que nous prêtons le serment d'être fidèle à la République et canton de Genève, d'obéir à la constitution et aux lois, de remplir consciencieusement les devoirs de notre charge et de garder le secret de fonction.

Puis vient la répartition des Conseillers municipaux dans les diverses commissions, sachant que pour cette législature,

Vandœuvres en a dix : Aide sociale et humanitaire – Aménagement du territoire et urbanisme – Travaux – Culture, patrimoine et manifestations communales – Énergie et environnement – Financière et administrative – Information et publications – Jeunesse et sports – Sécurité et mobilité – Naturalisations. Ces commissions sont composées, en règle générale, de sept Conseillers municipaux, avec un nombre plus important de membres à la commission Financière et administrative. Il y a une ou un Président et une ou un Vice-président par commission. Cela signifie que chaque élu devra siéger en moyenne dans quatre ou cinq commissions. Celles-ci se réunissent en général une fois par mois, hormis en juillet et août, et durent environ deux heures ; à cela, il faut ajouter onze Conseils municipaux d'une durée moyenne de trois heures. Comme vous le constatez, le Conseiller municipal doit consacrer une douzaine d'heures à sa charge, auxquelles il faut ajouter dans certains cas le temps passé à lire et prendre connaissance des dossiers à la maison.



Ces commissions travaillent soit sur des sujets dont le Maire ou ses Adjoints souhaitent discuter avant de prendre une décision, soit sur des sujets envoyés par le Conseil municipal à la suite de motions ou de résolutions, par exemple.

Une des commissions très importantes est la commission Financière d'automne, car c'est à ce moment-là que le budget de la commune est voté. C'est le moment où les Conseillers municipaux ont le pouvoir de supprimer des dépenses, d'en ajouter ou d'en modifier, et d'exprimer leurs idées politiques au Maire et à ses Adjoints.

Une fois le budget de l'année suivante voté, le dernier mot revient toujours au Conseil administratif, d'où l'importance de ce moment. Par ces quelques lignes, j'espère vous avoir fait partager le travail de vos élus, qui passent beaucoup de temps à s'acquitter de la fonction que vous leur avez confiée (car au final il ne faut pas siéger au Conseil municipal pour espérer avoir du pouvoir, il est réservé à l'Exécutif), et qui sont plus amoureux de leur commune que de la politique en tant que telle.

Jean-Pierre Gardiol

Photographies : Jean-Louis Vaucher



LA 13^E ÉDITION DU HARMONY GENÈVE MARATHON FOR UNICEF PASSE PAR VANDŒUVRES

Lors de la course des 10 km qui a eu lieu le samedi 7 mai 2016, environ 3800 sportifs ont traversé Vandœuvre dans une ambiance festive et conviviale. Des jeunes, des « vieux », des hommes, des femmes, tous courant pour leur seul plaisir et surtout pour rester en pleine forme !

Leur passage a été rythmé par les mix endiablés de Tim et son groupe qui nous apportent leur talentueuse contribution au fil du temps.

Cette année, ce ne sont pas moins de 30 bénévoles qui sont venus nous prêter main-forte, que ce soit pour la mise en place, la distribution de l'eau aux participants, la sécurité tout au long du parcours ou le ramassage des nombreux déchets qui jonchent le sol à l'issue de cette course.

Seul bémol, le comportement parfois plus qu'irascible de certains automobilistes ne supportant pas de devoir attendre ou changer d'itinéraire. Il est triste que parfois, ils manquent à ce point de respect envers les bénévoles. Une fois de plus, cet événement fut une réussite totale grâce à l'engagement de chacun que nous tenons à remercier chaleureusement par ces quelques lignes.

Et vous, pourquoi ne pas relever le défi et prendre part à cette belle manifestation et recevoir le verre d'eau de l'Amitié lors de votre passage à travers notre beau village ?

Lorin Voutat

Photographies : Liliane Waechter



VIE COMMUNALE



JOURNÉE DE L'ÉNERGIE DU 25 MAI 2016

Le club des villes ENE du Bassin lémanique se réunit chaque année dans une ville ou commune différente. En 2016, cette journée organisée par la commune nous a permis une rencontre très sympathique avec les représentants de la Chaux-de-Fonds, Lausanne, Orbe, Vevey, Montreux, Prilly, Yverdon, Nyon, Pully, Bulle et Genève bien sûr, ainsi qu'avec des représentants de l'EPFL et du CREM.

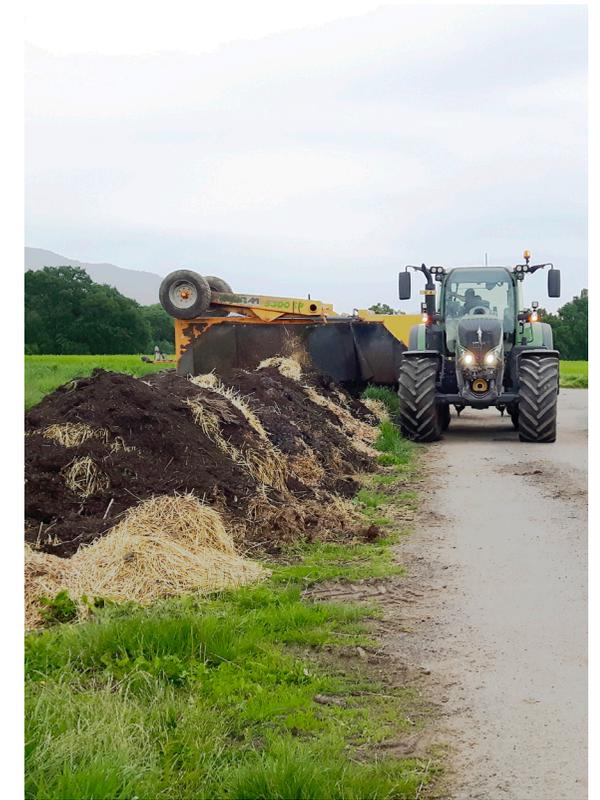
Toute la matinée, des ateliers nous ont permis d'échanger sur les expériences communales, bonnes ou mauvaises, en matière d'énergie. Après ces débats passionnants, les participants se sont retrouvés sur la terrasse du Cheval-Blanc pour un repas très convivial.

L'après-midi fut consacré à la visite de la ferme Stalder, avec un exposé sur la production d'énergie photovoltaïque et des démonstrations de compostage en bord de champ, suivis d'une dernière petite collation sous la grange.

Il était ensuite temps de remonter dans le car pour une dépose à la gare où chacun devait reprendre son train.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Texte et photographies :
Hervé Despland



SORTIE DES AÎNÉS DU 15 JUIN 2016: LES JARDINS SECRETS DE VAULX

Recette d'une belle journée :
2 bus remplis de communiens joyeux
1 bon petit déjeuner avant le départ
1 visite « autour du monde » dans un jardin
magique
1 délicieux déjeuner
du soleil

Saupoudrez les ingrédients de bonne humeur,
mélangez le tout, ajoutez le Maire, les Adjointes
et quelques Conseillers municipaux, laissez
cuire à feu doux de 8h00 à 16h00, démou-
lez... et comme vous pouvez le voir : le résultat
est magnifique !

Texte et photographies :
Claire Huyghues-Despointes





VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS

Les enfants de la garderie Les Mille et Une Pattes et du jardin d'enfants Le Toboggan de Vandœuvre ont visité la caserne des pompiers durant la matinée du jeudi 16 juin 2016. Que du bonheur !

Mille mercis au capitaine Matthieu Cugno et au sapeur-pompier David Pasche, car ils ont permis cette belle aventure et ont rendu heureux une trentaine d'enfants de 2 à 4 ans.

David Pasche a superbement accueilli les enfants. Il a répondu gentiment à toutes leurs questions et, comble de joie, ceux qui le désiraient ont pu porter un vrai casque sur leurs petites « têtes blondes ».

Ils ont également pu arroser loin, très loin, le gazon avec la puissante lance à incendie, écouter la sirène en se bouchant les oreilles, admirer une tronçonneuse plus grande qu'eux, etc.

Que d'émerveillement, de rires et de visages rayonnants !

Grande découverte pour les enfants : la clé de chaque camion rouge parké dans la caserne n'est pas rangée dans la poche de la veste des pompiers ni suspendue à un crochet dans la caserne, mais elle reste tout le temps dans la serrure d'allumage du camion... afin de démarrer au quart de tour si besoin !

Texte et photographies :
L'équipe éducative des Mille et Une Pattes et du Toboggan



SPECTACLE FEYDEAU À MOTO DU 23 JUIN AU 8 JUILLET 2016

Cet été, dans le parc de la Mairie, s'est déroulé pour la neuvième fois un spectacle théâtral un peu hors normes.

L'intention des Autorités depuis 2001 demeure la même : permettre aux spectateurs qui nous font le plaisir de venir à Vandœuvres de découvrir ou redécouvrir une pièce, tout en mettant en valeur le magnifique parc de la Mairie, qui cette année a accueilli la pièce de Feydau *Les fiancés de Loches*, revisitée à la sauce « biker ».

Entre les vrombissements de Harley et les quiproquos de vaudeville, il y a eu des éclats de rire et des grincements de dents. La Compagnie Confiture, dirigée par Gaspard Boesch et son acolyte Philippe Cohen, a un style bien à elle, car il en faut pour tous les goûts... On ne peut pas plaire à tout le monde.

Toutefois, le spectacle a eu une notoriété hors commune et une fréquentation inégalée jusqu'à présent, comme quoi des personnages en Perfecto, attendrissants et déjantés, peuvent s'exprimer dans les sentiers du somptueux parc de la Mairie et passer après *Julie* ou *la nouvelle Héloïse* ou *la Locandiera*. Il fallait oser.

Au final, force est de conclure que nous avons passé de très belles soirées sous les étoiles.

Véronique Lévêque

Photographies : Jean-Louis Vaucher



COURS DE RESPIRATION DANS LE PARC DE LA MAIRIE

Au vu du succès rencontré par les cours de respiration prodigués dans les classes de l'école de Vandœuvres, et afin de prolonger cette expérience positive, rendez-vous était donné chaque vendredi du mois de juin, après l'école, pour un goûter-respiration au parc de la Mairie.

Petits et grands, accompagnés de leurs parents, ont ainsi pu participer à divers exercices ludiques au pied des grands arbres, sur la pelouse de notre magnifique parc.

Un goûter préparé par les mamans est venu conclure ce moment de convivialité.

Texte et photographies :
Cristina Nucci



FÊTE DES PROMOTIONS DU 2 JUILLET 2016

Cette année, les promotions, si elles se sont inscrites dans la longue tradition des fêtes d'école, ont proposé aux enfants et à leurs parents quelques nouveautés bienvenues.

Après le mot d'accueil de la nouvelle Présidente du Conseil municipal, Floriane Ermacora, et les discours du Maire et de la Directrice de l'établissement, les élèves de l'école nous ont présenté un magnifique spectacle musical, avec pour thème « le voyage autour du monde en soleil ». Une heure de chansons, danses et mises en scène, le tout exécuté avec beaucoup d'entrain, dans des costumes colorés évoquant les pays visités. Les plus grands (8 P) nous ont même gratifiés d'un « haka » néo-zélandais tonitruant ! Un grand bravo à tous ces élèves et leurs enseignants pour ce beau moment.

Le cortège s'est ensuite déroulé le long des rues du village et les habitants ont pu suivre chaque classe, annoncée par un panneau, au son de la fanfare l'Espérance douvainoise. L'APEVAN (association des parents d'élèves) a accueilli tout le monde au parc de la Mairie avec le punch préparé par le Conseil municipal. Et là, de nouvelles attractions attendaient les enfants, qui, grâce à leur bracelet, ont pu profiter des jeux durant tout l'après-midi : baby-foot géant, mur d'escalade, carrousel, graffiti, voltigeur...

Une belle journée de fête pour entamer des vacances scolaires bien méritées !

Laurence Miserez

Photographies : Antoine Bachmann
et Jean-Louis Vaucher





FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT 2016

La fête patriotique a une fois de plus tenu toutes ses promesses !

Le temps, à l'unisson des cœurs, a embelli cette soirée du 1^{er} août. La foule des grands jours s'est réunie dans le cadre du parc de la Mairie, se laissant bercer par le son du cor des Alpes ou admirant le spectacle de lutte suisse et des lanceurs de drapeaux. Cette année, les jeunes enfants ont pu profiter d'un atelier de bricolage animé par Danielle Muster.

Soupe, raclette, hamburgers, préparés et servis par les sapeurs-pompiers de Vandœuvres ont régalé petits et grands ! Sans oublier les desserts de l'Auberge.

Le discours a été prononcé par un habitant de la commune, Christian Lüscher, Conseiller national et orateur de choix.

La tradition est toujours bien présente avec le cortège aux lampions, les feux d'artifice et le feu de joie. La soirée a ensuite battu son plein au rythme d'un DJ tard dans la nuit.

Claire Huyghues-Despointes
Photographies : Frédéric Bennici





« CONCORDANCE ET INTÉGRATION »

Le 1^{er} août permet une fois par année de faire un bref mais nécessaire exercice d'introspection sur l'état et l'avenir de notre pays et sur le monde qui l'entoure. Or, il faut bien admettre qu'il est difficile de trouver des sources de réjouissance dans un monde à feu et à sang où le terrorisme, ses atrocités et les peurs qu'il engendre s'installent si près de nos frontières. Et même si le propos peut sembler helvético-nombriliste, il vaut la peine, en ce jour de célébration de notre mère patrie, de se poser la question : pourquoi y avons-nous échappé jusqu'ici et comment s'assurer – même si le risque zéro n'existe pas – que nous nous mettons à l'abri de ces horreurs commises par des fous qui se prétendent de Dieu ?

Il y a plusieurs facteurs qui expliquent les raisons pour lesquelles nous sommes épargnés. Et ce sont vraisemblablement celles qui font le succès de notre pays dans les domaines économique, social et politique.

Tout d'abord, nous ne sommes pas un pays de fracture, mais de concordance. Ainsi, depuis près de 60 ans, les 4 mêmes partis siègent au Conseil fédéral et cherchent ensemble des solutions dans l'intérêt du pays, malgré des programmes politiques différents. [...] Cette politique de concordance est fondée sur l'intégration de toutes les forces du pays, représentées au Gouvernement et/ou au Parlement. [...]

Deuxièmement, dans notre rapport à l'immigration, nous ne sommes pas un pays d'exclusion, mais d'intégration. Il n'y a pas, chez nous, de zone de non-droit, de ghettos, où règnent la violence, l'inculture et l'absence d'éducation, terreaux de la radicalisation

incontrôlée et surtout incontrôlable. Nous sommes souvent critiqués pour une certaine dureté dans notre législation sur l'asile et sur l'accueil des étrangers. Certes, nous pouvons toujours faire plus et mieux, mais le pilier fondamental qui soutient l'ensemble de notre politique dans le domaine est l'intégration, vue comme un devoir de l'un et une obligation de l'autre et dont le principe figure noir sur blanc dans la Loi sur les étrangers. [...]

Dans le domaine de l'asile, les récents durcissements législatifs acceptés par une très forte majorité du peuple poursuivent le même objectif. Ceux qui ne répondent pas aux critères de la loi et qui ne peuvent être considérés comme des réfugiés doivent, de gré ou de force, quitter notre pays. En revanche, la Suisse se fait un point d'honneur d'accueillir et d'intégrer, notamment par l'accès au travail, ceux qui, chassés par la guerre, la dictature ou les crimes contre l'humanité, n'ont d'autre choix que de trouver refuge à l'étranger et notamment dans notre pays, siège de la Croix-Rouge et terre d'accueil par excellence.

Concordance et intégration, telles sont les recettes de notre succès et ces deux valeurs doivent quotidiennement guider notre action, non seulement dans la vie politique, mais également dans le domaine économique. L'économie de notre pays, ainsi que notre système d'éducation et de formation dual, forcent l'admiration par leur capacité d'adaptation face à des vents contraires. Et c'est probablement aussi parce qu'elle repose sur ces valeurs de concordance et d'intégration que notre économie s'en sort là où d'autres régressent. [...]

Et d'une manière plus générale, concordance et intégration permettent à chacun de trouver sa place dans notre société pour autant qu'il le veuille bien. Ces deux valeurs assurent à chaque citoyen ou résident dans notre pays qu'il vivra dans une société [...] où chacun peut jouir paisiblement des biens dont il a la possession, peut s'exprimer et se mouvoir librement et sans peur, bref exercer pleinement les libertés fondamentales que les Autorités doivent garantir à chaque habitant de ce pays. À l'inverse, la fracture, l'extrémisme – de gauche ou de droite – et l'exclusion constituent le ferment du terrorisme qui fait vaciller nos démocraties. Ne laissons pas cette gangrène contaminer sournoisement notre pays. Soyons unis et ouverts à ceux qui veulent et doivent s'intégrer dans notre pays dans les limites de ce que la loi permet, mais aussi dans les limites de ce que notre pays peut supporter eu égard à l'exiguïté de son territoire et au nombre d'habitants qu'il abrite. [...] C'est la raison pour laquelle, dans une très large majorité, le Parlement a adopté récemment une Loi sur le Renseignement, qui permet à nos Autorités, dans le respect des droits fondamentaux, de surveiller ceux dont il y a lieu de penser qu'ils pourraient mettre en péril notre sûreté intérieure. [...] L'intégration ne se décrète pas seulement ; sa mise en œuvre doit évidemment être surveillée, faute de quoi le risque existe que notre pays soit à son tour victime d'actes de personnes ou de groupuscules qui ont préféré s'exclure de notre société plutôt que d'obéir à ses règles. Mais revenons à nos valeurs, concordance et intégration. En ce jour de fête nationale,

soyons fiers qu'elles guident nos actions et assurons leur maintien, afin que nous et nos enfants puissions continuer à vivre dans un pays souverain, fier de lui, ouvert sur l'extérieur et dans lequel les citoyens puissent vivre ensemble et unis, en se faisant confiance les uns les autres, à l'abri de toute peur pour leur intégrité physique ou matérielle.

Vive Vandœuvres, Vive Genève, Vive la Suisse !



TOURNOI DE PÉTANQUE DU 3 SEPTEMBRE 2016

Le troisième concours de pétanque de Vandœuvres a été victime de son succès: 40 concurrents inscrits, et on a dû refuser du monde !

Les cantonniers nous avaient préparé dix terrains, dont certains un peu hors normes, mais tous ont eu beaucoup de plaisir et l'après-midi a été rythmé par les rires et les « poc » des boules qui s'entrechoquaient.

La jolie Talia a excellé aux résultats; l'organisation avait même commandé le soleil.

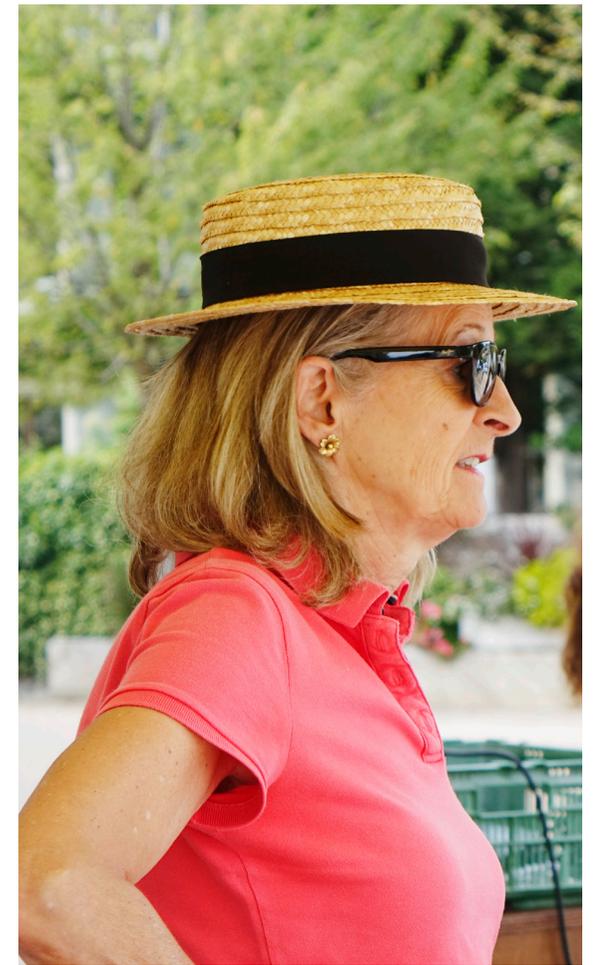
La remise des prix a elle aussi été somptueuse et chacun est rentré chez lui avec une bouteille de Minuty, non sans avoir pu se délecter de l'apéritif provençal proposé par notre aubergiste, Didier Jacquet.

Vivement l'année prochaine !

Véronique Lévêque

Photographies : Hervé Despland





SORTIE DES AÎNÉS DU 12 OCTOBRE 2016

Dans le cadre magnifique de la Société Nautique de Genève, le dîner d'automne des aînés de Vandœuvres était, une fois encore, une fête.

Comme à la proue d'un bateau surplombant le lac, ils se sont régalés d'un délicieux dîner en compagnie du Maire, des Adjoints et de quelques Conseillers municipaux.

Le spectacle était aussi au rendez-vous grâce aux artistes du Palais Mascotte qui animaient la soirée.

Tours de magie, cabaret et cotillons ont enchanté l'assistance qui a chaleureusement remercié l'équipe organisatrice de ce moment joyeux.

Texte et photographies :
Claire Huyghues-Despointes



GENS D'ICI



ARTHUR BACHMANN

C'est à 15 ans qu'Arthur s'est mis au Rubik's Cube. Il a retrouvé le vieux Cube de son père, lui a demandé de lui montrer des solutions et a tout de suite trouvé des séquences de mouvements de plus en plus efficaces. Il s'est mis à s'entraîner quotidiennement pour améliorer son temps de résolution et a ainsi rapidement franchi la barre de la minute, puis des 30 secondes. Son record moyen aujourd'hui, sur trois essais, est de 12,5 secondes. Impressionnant ! Pourtant, il reste du chemin à parcourir pour se rapprocher du record absolu de 4,9 secondes détenu par l'Américain Lucas Etter. Le record de Suisse est de 9 secondes. Arthur est aussi capable de résoudre le Cube à l'aveugle, même s'il admet que son temps de 7 minutes est très loin d'un record.

Pour mémoire, le Rubik's Cube a été inventé en 1974 par l'ingénieur hongrois Ernő Rubik. Commercialisé de façon confidentielle dans son pays alors communiste, il n'est arrivé à l'Ouest qu'en 1980. Sa popularité a tout de suite explosé : il a été désigné « *Toy of the Year* » en 1980 et 1981 et, à fin 1982, il s'était déjà vendu à 100 millions d'exemplaires, soit un peu plus d'un par seconde !

Nombre de quadras ou de quinquagénaires d'aujourd'hui se rappelleront sans doute les centaines d'heures passées à tenter de résoudre ce casse-tête d'un nouveau genre, et qui résistait obstinément ! Car l'engin peut adopter pas moins de 43 252 003 274 489 856 000 combinaisons différentes. En 1980 s'est tenu

le premier concours international de vitesse avec le premier record : 22,95 secondes.

Arthur a commencé à participer à des concours, songe à en organiser un dans son collège, veut faire une démonstration de *speed cubing* à Vandœuvre, aimerait donner des cours et mettre sur pied un concours régional sur le territoire de la commune. Avis aux amateurs...

Véronique Lévêque

Photographie : Antoine Bachmann



COMMERCES D'ICI



FRÉDÉRIC DEISS

Il y a maintenant une année que Frédéric Deiss a repris le salon de coiffure de Vandœuvre.

Le parcours de Frédéric passe par l'obtention d'un brevet de maîtrise à Lyon et d'une expérience acquise auprès de professionnels, notamment à Paris et, plus récemment, à Annecy. Le salon propose désormais toute une gamme de couleurs végétales 100 % bio (durée de 4 semaines), des effets de lumière, un balayage californien sans ammoniaque, ainsi que des lissages brésiliens « Cacao Brazilde r-lizz ». Depuis peu, Frédéric propose également le coiffage à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Pour plus de renseignements, contactez-le directement.

Vous passerez un excellent moment de détente dans un salon moderne et délicat, que ce soit pour vos cheveux ou simplement pour des soins de pédicure ou manucure.

Nous souhaitons un plein succès à Frédéric et son équipe.

Salon de détente
Frédéric Deiss
Route de Meinier 6, 1253 Vandœuvre
Tél. +41 22 750 08 31
info@fredericdeiss.com
www.fredericdeiss.com
Lundi : 14h00 à 18h00
Mardi à vendredi : 8h30 à 18h30
Samedi : 8h30 à 17h30

Eric Provini
Photographies : Jean-Louis Vaucher



LA LOGE INSTITUT



La Loge Institut, situé au cœur du village, est actif dans les domaines de la beauté et des soins esthétiques. Différentes spécialistes sont à votre disposition pour votre bien-être.

Soin du visage et soin du corps, drainage lymphatique, massages classiques

Dans un cadre raffiné et moderne, Ana Ferretti vous reçoit pour un diagnostic de beauté personnalisé dans une ambiance reposante. Vous serez pris en charge pour une expérience sensorielle et de bien-être.

Depuis 1999, Ana Ferretti a travaillé dans différents instituts renommés. Diplômée FREC/CIDESCO, elle est aujourd'hui spécialisée dans le drainage lymphatique, les soins esthétiques, les soins du visage et du corps ainsi que les massages.

Soin du visage et soin du corps

Différents types de soins vous seront proposés, tels que le soin du visage complet anti-âge, le soin du visage détoxifiant ou le soin du corps remodelant. Vous découvrirez également les gammes de produits des marques Pure

Attitude, One beauty et Clinique des Grangettes.

Drainage lymphatique

Ce soin est agréé ASCA (remboursables par certaines assurances). Il s'agit d'un massage doux qui favorise l'écoulement de la lymphe en direction des ganglions et permet sa réintégration dans la circulation. Il a des effets anti-œdémateux, régénérants et relaxants, et ravive les défenses immunitaires. Ana Ferretti est membre de l'Association Internationale de Drainage lymphatique selon la Méthode Originale du Dr Vodder.

Massages classiques

Ces soins sont également agréés ASCA. C'est la plus ancienne technique thérapeutique, utilisée par de nombreuses cultures. Alliant fermeté et douceur, les massages ont pour principe d'exercer une action sur les muscles dans le but de soulager les douleurs et le stress



Ana Ferretti
 Route de Choulex 2-4, 1253 Vandœuvres
 Tél. +41 79 616 33 08 / +41 22 752 62 74
 ana-ferretti@bluewin.ch
 Les soins peuvent également être offerts sous forme de bons cadeaux.
 Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00 sans interruption.

Nail Studio

Maria vous propose des ongles en gel, des soins des mains et des pieds avec ou sans gel color (vernis permanent), de la marque OPI.



Maria Martins
 Sur rendez-vous au +33 619 61 59 18

Catherine Mugnier : reboutologue, géobiologue, radiesthésiste et formatrice
 La reboutologie est une technique manuelle

de soin dispensée sur la partie douloureuse du corps, travaillée à son pourtour, créant ainsi une réduction immédiate de la douleur et garantissant une guérison rapide dénuée d'hématome. Cette arme efficace, préventive et anti-récidive n'entraîne aucun effet indésirable. Pour toute la famille et les sportifs. (Nouveau cours de formation à la reboutologie en janvier 2017.)

La géobiologie est une médecine de l'habitat permettant de retrouver la santé, la sérénité et l'harmonie au sein de votre lieu de vie.

Catherine Mugnier propose aussi de la radiesthésie vertébrale et des fleurs de Bach. Ateliers d'apprentissage et sensibilisation à une très ancienne méthode déjà utilisée par nos pairs.



Catherine Mugnier
 Tél. +41 79 219 72 89
 www.catherine-mugnier.com

Carole Breccolini : l'énergie du bien-être
 Dotée d'une extrême sensibilité et emplie de compassion, Carole est passionnée par les médecines et thérapies parallèles depuis plus de 20 ans. Elle s'y est d'abord intéressée à titre personnel, pour voir et comprendre le processus du corps, des blessures de l'âme, des peurs et des joies refoulées, puis s'est formée dans plusieurs thérapies. Elle propose des soins pour aider chacun à se libérer et retrouver sa place dans la vie avec joie et bonheur.

Soin Reiki Unitaire Shamballa

Le Reiki Unitaire est un art énergétique très ancien qui permet à l'énergie vitale de se manifester.

Bars Access Consciousness

Ce soin permet la libération des blocages pour laisser la place à la vie avec aisance, joie et splendeur.



Carole Breccolini
 Thérapeute et Maître enseignante
 tél. +41 79 300 26 30

Cabinet de réflexologie

Fabienne Mourgue d'Algue est réflexologue diplômée et thérapeute. Son souhait est de travailler, avec vous, sur une amélioration de votre état de santé. Le traitement est défini ensemble pour qu'il soit adapté à vos besoins.

Réflexologie traitante classique

Ce soin régule votre corps, apaise les tensions, favorise le sommeil, atténue les inflammations chroniques telles que les sinusites et soulage en cas de migraine et de troubles hormonaux. Il régule également très bien le transit intestinal et la digestion.

Craniosacrum

Cette technique aide à traiter les traumatismes tels que le coup du lapin, ou les cas de stress chronique, en harmonisant le rythme du liquide céphalo-rachidien dans la colonne vertébrale et

dans le crâne. Le dérèglement de ce liquide qui régule l'ensemble des fonctions corporelles peut provoquer des douleurs chroniques et de forts maux de tête.

Réflexologie future maman

Ce soin diminue les effets liés aux problèmes digestifs, à la sciatique, aux maux de dos, aux jambes lourdes, à l'hypertension artérielle ou encore à l'essoufflement durant la grossesse. Il ramène la vitalité durant les mois qui suivent l'accouchement.

Réflexologie détente

Ce soin draine, calme, apaise. Ce soin peut être offert sous forme de bons cadeaux. Offrez de la douceur à ceux que vous aimez.



Fabienne Mourgue d'Algue
 Réflexologue diplômée - Thérapeute agréée ASCA (soins remboursables par certaines assurances). Français - anglais.
 Sur rendez-vous au +41 79 373 64 22
 www.reflexo-geneve.ch

Au-delà des compétences professionnelles de ces spécialistes, vous trouverez également à La Loge Institut un accueil d'une grande courtoisie.

Texte et photographies : Ariane de Lisle-Sarasin

KARIN DECOPPET

J'ai mal au ventre !!!

Notre ventre conserve notre mémoire émotionnelle. Qui n'a jamais dit : « J'ai l'estomac noué ! », « Je n'arrive pas à le digérer ! » ?

C'est pour soigner ses enfants de manière naturelle que Karin, qui habite Vandœuvres depuis près de vingt-cinq ans, a commencé à s'intéresser aux thérapies naturelles, d'abord par une formation en fleurs de Bach, puis par la réflexologie, ainsi que d'autres formes de massages. Elle a alors découvert le Chi Nei Tsang, un massage énergétique des organes internes, dérivé de la médecine traditionnelle chinoise. Elle s'est vite rendu compte que c'était plus qu'une simple thérapie : il s'agit d'une vraie philosophie de vie.

Le Chi Nei Tsang sert non seulement à améliorer la santé, mais aussi à trouver un équilibre émotionnel, mental et spirituel. Par un toucher à la fois doux et profond, il dissout les blocages, détend, détoxifie et revitalise les organes vitaux en partant du nombril et en passant par les organes internes, tels l'intestin, le foie ou l'estomac. Il rétablit ainsi une libre circulation de l'énergie dans tout le corps.

Les bienfaits de ces massages sont innombrables : ils augmentent la vitalité et améliorent la santé en général, ils équilibrent la digestion et l'élimination, soulagent les maux de dos et de tête, diminuent le stress, réduisent les insomnies et la fatigue chronique, diminuent les symptômes prémenstruels et de ménopause, libèrent et transforment les émotions négatives.

Le Chi Nei Tsang s'intègre dans une hygiène de vie quotidienne. Il développe la connaissance de soi et favorise la prise en main de sa santé.

La science occidentale le reconnaît : le ventre, notre deuxième cerveau, a un impact fondamental sur nos humeurs. Nous savons aujourd'hui qu'il comprend plus de neurones que notre premier cerveau et que 95 % de la sérotonine, hormone régulant humeur, satiété et sommeil, est sécrétée par notre intestin.

Pour toutes ces raisons et pour découvrir cette pratique millénaire, permettez-moi de vous conseiller de faire un petit tour chez :

Karin Decoppet
Chemin de la Blonde 39b , 1253 Vandœuvres
Tél. +41 79 659 10 74

Texte et photographie :
Véronique Lévêque



LAETITIA ERBEIA

Les promeneurs qui arpentent la commune de Vandœuvres, ont certainement remarqué la disparition du panneau annonçant l'Institut Laetitia Erbeia, à la route de Choulex. Pour autant, Laetitia n'a pas cessé toute activité ; elle a simplement changé son offre et exerce désormais en tant que masseuse thérapeutique et acupunctrice.

La Coquille (Co): *Depuis plusieurs années comme esthéticienne, vous voilà aujourd'hui dans un cabinet paramédical. Comment se définit votre nouvelle activité ?*

Laetitia Erbeia (L.E.): Il y a environ 5 ans, j'ai commencé une formation de masseuse dans une école genevoise de réflexologie et de massage des méridiens. J'ai voulu approfondir cette technique et me suis naturellement tournée vers la médecine traditionnelle chinoise. J'ai ensuite obtenu une validation de mon savoir à l'Hôpital de médecine traditionnelle de Hô-Chi-Minh-Ville, au Viêt-Nam, connu pour mélanger la médecine traditionnelle chinoise avec la médecine classique occidentale. Je propose des massages énergétiques thérapeutiques et de l'acupuncture.

Co: *Comment en êtes-vous venue à réorienter votre carrière professionnelle ?*

L.E.: J'ai toujours été attirée par le paramédical et j'ai expérimenté l'acupuncture qui m'a souvent aidée à trouver des solutions pour moi-même. La philosophie de la médecine chinoise me plaît car elle prend en compte tout l'individu et le traite dans son ensemble, et non seulement les symptômes. Elle est pour moi un très bon complément à la médecine classique. Il était évident pour moi de pouvoir un jour transmettre ces méthodes.

Co: **A qui s'adressent vos séances ?**

L.E. : Les massages des méridiens et

l'acupuncture peuvent être donnés à titre préventif, comme par exemple lors de douleurs dues au stress ou à des problèmes digestifs, ou à titre curatif en cas de douleurs aiguës ou chroniques. Certains patients viennent me voir en solution de dernier recours, quand la médecine classique n'a pas pu situer l'origine de leurs maux. Le traitement que je propose peut également accompagner la convalescence d'une personne en parallèle à la médecine classique.

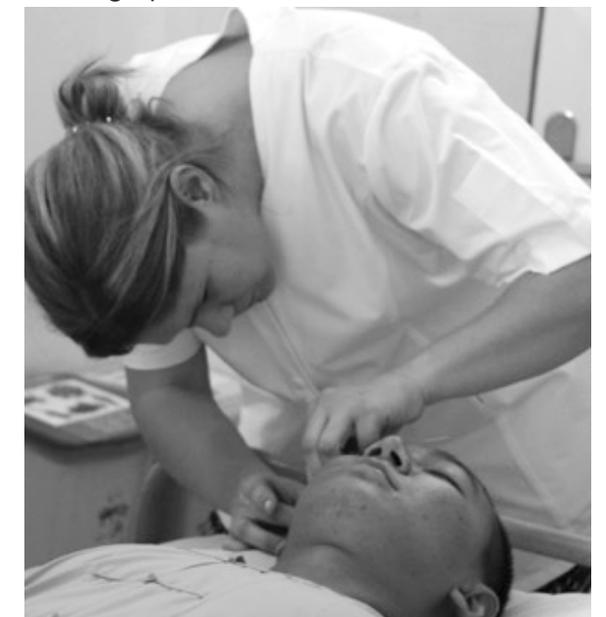
Co: *Comment se déroulent ces séances ?*

L.E.: Cela dépend beaucoup de la personne, du genre de douleurs dont elle souffre et de son habitude ou non des aiguilles. Le plus efficace reste l'association du massage et de l'acupuncture lors d'une même séance, mais parfois seules les aiguilles sont à préconiser ou, à l'inverse, des massages des méridiens peuvent suffire.

Laetitia Erbeia - Plurimed
Chemin de la Seymaz 49, 1253 Vandœuvres
Tél. +41 79 794 63 50

Laurence Miserez

Photographie : Laetitia Erbeia



BRÈVES



BIENVENUE AU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Lors du Conseil municipal du 23 mai dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouveau collègue, Jean-Louis Vaucher, en remplacement de Federico Abrar, démissionnaire.

Après avoir terminé son parcours scolaire obligatoire, Jean-Louis poursuit ses études au collège de Genève, sections arts visuels et modernes, et obtient une maturité fédérale de type moderne en 1998.

Il plonge ensuite dans le monde du travail, acquérant de l'expérience dans différents domaines d'activité pendant quelques années, sans pour autant abandonner complètement sa formation, notamment liée à sa passion pour la plongée et qui l'amène à devenir instructeur. Parallèlement, il dispense des cours particuliers d'anglais pour adolescents et adultes afin de les préparer à passer les tests de Cambridge.

Depuis 2011, il suit un cursus de formation à distance à la faculté des sciences de l'Open University à Milton Keynes au Royaume-Uni où, après l'obtention d'un *Bachelor of Sciences Open Degree*, il se spécialise dans le domaine du management environnemental.

Pourquoi des études à distance ? Simplement parce que Jean-Louis est l'heureux papa de Mani, 6 ans, et Uma, 3 ans, et qu'il consacre beaucoup de temps à l'éducation de ses enfants, permettant à son épouse de s'engager dans sa carrière professionnelle.

Notre collègue, très sportif, pratique la plongée subaquatique et va plonger le week-end dans le lac Léman ou celui du Bourget, en grotte dans le Jura, voire même dans le lac de Thoune, admirant ainsi des cadres exceptionnels.

Enfin, son intérêt marqué pour la culture maraîchère et la production agricole biologique l'a amené à effectuer un stage à la ferme du Monniati à Jussy, et, accessoirement, à faire pousser quelques légumes dans le potager familial.

Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Louis au sein du Conseil municipal de notre commune et un plein succès dans ce nouvel engagement.

Floriane Ermacora

Photographie : Jean-Louis Vaucher



GONZO, TU VAS NOUS MANQUER !

Élu sur la liste « Vand'Oeuvres pour Vous » en 2011, Jean Pierre Gardiol, qui a siégé au Grand Conseil de 1989 à 2001, est l'un des piliers de la commune, qu'il habite depuis les années soixante. Il est toujours présent aux manifestations communales et tient un stand au marché de Noël.

Mais après une législature et demie, notre ami s'est lassé, ou peut-être a-t-il d'autres clubs de golf à fouetter ?

Président de la commission Bâtiments de 2011 à 2015, Président de la commission Naturalisation depuis 2015, membre des commissions Aide sociale et humanitaire, Aménagement du territoire, Financière, Culture, Information et publications et Jeunesse et sports, il touche à tous les domaines ; c'est dire que rien de ce qui se passe à Vandœuvres ne lui échappe.

On se rappelle le Monsieur Loyal du loto des aînés, mais aussi le détracteur du projet Esplanade, de la maison d'étudiants et d'autres encore.

Et c'est justement son sens du détail, ses remarques souvent à propos, même si parfois elles heurtent, sa bonne humeur légendaire et aussi, osons le dire, sa bonhomie (je dois avoir un faible pour les moustaches) qui vont nous manquer.

Bon vent à toi, Jean-Pierre, sur les greens comme dans les rayons de chez Eugène Baud uniquement à Chêne-Bourg, au marché de Noël ou au 1^{er} août. On se réjouit de t'y retrouver.

Véronique Lévêque

Photographie : Claire Huyghes-Despointes



ISABELLE ET JEFF VALOT (CONCIERGERIE DES ÉCOLES)

Au printemps dernier, Isabelle et Jean-François Valot (dit Jeff !) ont fêté leurs trente ans de présence dans notre commune ! C'est en effet en avril 1986 que le jeune couple est arrivé à Vandœuvres, dont, selon leurs propres dires, ils ignoraient à peu près tout, même sa situation sur la carte genevoise...

Isabelle bénéficiait d'un diplôme en maroquinerie et Jeff d'un CFC de menuisier. Rien ne les destinait donc au métier de concierges, et encore moins de concierges d'une école primaire de campagne. Et pourtant, aussitôt arrivés, ils ont mis toute leur énergie, leur dynamisme et leur dévouement au service de leur nouvel employeur, la commune de Vandœuvres. En principe, ce sont les employés qui « tournent » dans une entreprise. Dans une commune, la tendance est plutôt inversée, pour peu que l'on soit un employé compétent et engagé, et ainsi, fidélisé. La famille Valot (deux filles sont nées entre-temps) a ainsi vu « passer » quatre maires et de nombreuses législatures depuis son arrivée à la route de Meinier 24 !

Car les concierges de l'école habitent sur place, ce qui, certes, facilite leur activité professionnelle, mais la rend aussi sans limites. C'est toutefois ce qu'aiment Isabelle et Jeff, pour qui le travail, et le travail bien fait, compte avant tout. Tant et si bien qu'on les dirait chez eux dans tout le secteur des deux écoles et du centre communal. Ils se sentent investis d'une responsabilité qui va bien au-delà de l'entretien des bâtiments : celle du maintien d'une atmosphère tout à la fois bon enfant et respectueuse des consignes données (gare aux foudres de Madame ou Monsieur si une injonction n'est pas respectée !).

Ils aiment la diversité de leur profession et les contacts avec le corps enseignant et les parents d'élèves. Ce qu'ils préfèrent, ce sont bien sûr les liens qui se tissent avec les enfants, pour lesquels ils constituent une présence pérenne rassurante. Très impliqués dans la vie de l'école, ils apprécient en revanche très peu, voire pas du tout, de ne pas être respectés pour ce qu'ils sont et font.

Isabelle et Jeff ont, dès leur arrivée, participé à la vie communale : Isabelle, pendant vingt ans, en étant très active aux Dames paysannes (aujourd'hui les Vand'Oeuvriennes), et Jean-François, pendant vingt-cinq ans, à la Compagnie de sapeurs-pompiers volontaires. Très créative, Isabelle a de tout temps participé aux expositions artisanales ou aux ventes communales et, de par sa formation, Jeff a construit ou réparé moult infrastructures ou équipements.

Deux regrets malgré tout : une santé qui leur joue des mauvais tours depuis quelques années et l'approche de l'âge de la retraite pour Jeff... Puissent les années à venir permettre à ce couple sympathique et efficace de poursuivre son travail comme il aime le faire : avec conviction et dévouement !

Texte et photographie :
Catherine Kuffer



LIGNE 34 ET PEUT-ÊTRE BIENTÔT 37 ?

Vous le savez peut-être déjà, l'arrêt Chêne-Bougeries du tram 12, à la hauteur du chemin De-La-Montagne, va être supprimé, et ce dès l'entrée en vigueur du prochain horaire des TPG, le 11 décembre 2016. Avec pour conséquence que la ligne 34 ne sera plus directement desservie par un transport conduisant au centre de Genève.

Afin de remédier à ce problème, et pour répondre à une demande formulée de longue date par les communes de la région de bénéficier d'une ligne transversale reliant les Trois-Chêne à Collonge-Bellerive, les TPG étudient – enfin ! – la mise en service d'une ligne qui porte le n° 37 depuis des années, mais qui n'a jamais été activée, faute de moyens et de volonté du côté de la région genevoise.

Cette ligne 37, qui pourrait être activée au printemps prochain, permettrait de relier le pôle urbain de Vézenaz au centre sportif de Sous-Moulin sans devoir passer par le centre-ville, ce qui est un plus indéniable. Ce qui l'est moins, c'est que le trajet prévu passerait par la route de Compois entre Vandœuvres et Vézenaz. Les communes concernées, qui demandent un tracé plus direct, n'ont, à ce jour, pas été entendues.

Catherine Kuffer

DENSIFICATION DE LA ZONE VILLA

Là encore, un sujet dont vous avez beaucoup entendu parler et qui donne beaucoup de soucis à vos Autorités. L'article 59 de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) a été modifié, dans le sens que la zone villa peut, depuis 2013, subir une densification beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, en fonction, d'une part, du concept énergétique projeté et, d'autre part, du mode de construction (villas contiguës ou habitat groupé) et de l'importance de la parcelle. En acceptant de grands projets, la commune a montré qu'elle est ouverte à ces nouvelles procédures ; elle redoute toutefois de voir le territoire communal se couvrir de constructions, certes conformes à la loi, mais ne respectant ni le paysage ni la volonté des élus. C'est le cas aujourd'hui, où 100 % des préavis négatifs de la commune ne sont pas respectés par l'Office des autorisations de construire (OAC). Conscient des difficultés d'application de cet article qui laisse libre cours à une interprétation arbitraire, l'OAC prépare des directives pour aider les communes à appliquer ce nouvel article qui provoque des pleurs et des grincements de dents dans tout le canton. Mais pour que ces directives, normalement à venir début 2017, puissent être opposables au canton, elles doivent être intégrées dans les plans directeurs communaux (PDCom). C'est pourquoi Vandœuvres a décidé de réviser son PDCom, qui date de 2007. Un appel d'offres sur invitation a permis de mandater un bureau spécialisé qui devrait, en environ un an et demi, permettre à la commune de bénéficier d'un plan mis à jour. De nombreux autres domaines, tels que la mobilité, l'énergie, l'environnement, les chemins pour piétons, etc., feront l'objet d'études et de réflexions. Le but est de bénéficier d'un outil de politiques publiques global, permettant un développement territorial mesuré, cohérent et maîtrisé.

Catherine Kuffer

PLACE DU VILLAGE

Inaugurée en mai 2010, la place du village plaît ou ne plaît pas ; il n'y a pas d'entre-deux. En choisissant son concept, les Autorités avaient souhaité laisser un espace minéral au milieu du village, passablement arborisé (n'oublions pas que la place elle-même compte 10 arbres), afin de pouvoir y organiser des manifestations. Par ailleurs, elles avaient promis qu'après avoir laissé la place vivre un certain temps, elles s'attelleraient à aménager une « évocation du passé ». Personne n'a oublié les fouilles importantes qui ont permis, en 1985, puis de 2006 à 2008, de mettre à jour les vestiges d'une importante villa gallo-romaine. Il serait donc très dommage de ne pas faire bénéficier la société du XXI^e siècle de cette richesse historique.

Une société spécialisée, bénéficiant de références majeures telles que la mise en valeur de l'Abbaye de Saint-Maurice, du Château de Chillon ou encore du site de Romainmôtier, vient de se voir attribuer ce mandat. Jean Terrier, archéologue cantonal, donnera de son temps et de ses compétences pour renforcer l'équipe. Ses services regorgent de documents, de vestiges anciens et de connaissances ! Une fête, rassembleuse, devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2018 !

Catherine Kuffer

JARDINS FAMILIAUX

Par un beau dimanche de septembre, je me suis rendu dans les jardins familiaux situés dans le bas de Vandœuvres, cachés au fond du chemin du Moulonais.

J'y ai rencontré le sympathique président de l'AGCT – Association Genevoise du Coin de Terre, Groupement de l'Avenir –, Afonso Ferreira. Cette association propose sur inscription, en fonction de la disponibilité, des terrains (jardins familiaux) pour les familles (de préférence avec enfants et habitant la commune) ou les passionnés de jardinage qui n'ont pas la chance d'avoir un lopin de terre chez eux. Cette association a été créée en 1933 afin de promouvoir les jardins familiaux et d'offrir une habitation à une population à revenu modeste. Elle s'inscrit dans le courant hygiéniste qui, à la fin du XIX^e siècle, voulait améliorer les conditions d'existence des ouvriers en leur proposant là une occupation saine qui leur permettrait de diversifier leur alimentation.

L'AGCT est toujours très active dans le canton et gère plusieurs ensembles de villas et de jardins. Ce ne sont ainsi pas moins de 400 familles qui peuvent s'adonner aux plaisirs du jardinage. Dans ce havre de paix un peu perdu, on peut se promener dans les allées et admirer le travail fourni par tous ces « apprentis » jardiniers. On ne peut qu'y admirer les nombreuses variétés de fleurs qui y poussent, entourant des potagers fort bien tenus. Les légumes qu'on aperçoit – haricots, courges, poireaux – donnent une grande envie de les goûter, et on imagine aisément les bons petits plats qu'ils servent à préparer.

Dans ces jardins, l'entraide n'est pas un vain mot et l'ambiance générale fait chaud au cœur. Chacun se connaît et est prêt à tendre la main à son voisin, que ce soit pour un conseil ou simplement une aide bienvenue pour labourer ou désherber. La majorité des locataires viennent du sud : Portugal, Espagne, Italie, Turquie. C'est un modèle d'intégration. Hormis pendant la coupe du monde, tout le monde s'entend bien.

Heureusement, ces jardins familiaux n'ont pas connu de problème de sécurité comme c'est honteusement le cas dans d'autres endroits du canton. Peut-être parce que la vigilance de tous y contribue.

La surface des jardins varie entre 200 et 400 m². Pour garder son précieux bien, il faut s'engager à l'entretenir et, surtout, à ne pas faire commerce de ce que l'on fait pousser. Le prix des petits chalets s'échelonne de 4 à 10 000 francs pour les plus beaux.

Il y a encore peu, une tradition voulait qu'une fois l'an, les « jardiniers » aillent offrir leurs fleurs aux personnes des alentours ou dans des EMS. Mais aujourd'hui, beaucoup de personnes âgées sont devenues méfiantes et n'ouvrent plus la porte au premier venu. Cette belle tradition a donc tendance à se perdre un peu.

**Texte et photographies :
Lorin Voutat**



INFORMATIONS COMMUNALES



JARDIN D'ENFANTS POUR LES ENFANTS DE 3 ET 4 ANS

La commune de Vandœuvres et l'équipe du jardin d'enfants Le Toboggan vous informent qu'il reste encore des places pour accueillir vos enfants.

Le jardin d'enfants Le Toboggan accueille des enfants âgés entre 3 et 4 ans tous les matins, sauf le mercredi. Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 11h30.

C'est un véritable lieu de découverte et de socialisation où les enfants expérimentent, chantent, jouent, bricolent, bougent, apprennent à s'exprimer et à écouter. Ils peuvent ainsi développer toutes leurs compétences de manière ludique.

Jardin d'enfants Le Toboggan
Marie-Paule Grandjean
Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres
Tél. +41 22 750 10 01 ou +41 79 303 15 66

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 11h30



INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE CONCERNANT LES MODIFICATIONS DE LA LOI SUR LES CHIENS DANS LE CANTON DE GENÈVE

Extrait de la missive du vétérinaire cantonal :
« Pour appliquer la décision du Parlement suisse prise le 19 septembre dernier de supprimer l'obligation de cours théoriques et pratiques pour les détenteurs de chiens, les ordonnances fédérales concernées devront être modifiées... Il incombera au Conseil fédéral de décider des modifications nécessaires, qui entreront vraisemblablement en vigueur au plus tôt le 1^{er} janvier 2017. »

Il faut rappeler que le droit actuellement en vigueur reste applicable jusqu'à l'entrée en vigueur des ordonnances modifiées.

Au niveau cantonal, l'autorisation de détention de chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot) par la réussite du test de maîtrise et de comportement (TMC) reste de mise.

À Vandœuvres, Catherine Walder – Educandin reste à la disposition de toutes et tous pour des renseignements complémentaires.

webmaster@educandin.ch
facebook: educandin.ch
Tél. +41 79 521 79 45

RAPPEL ! MÉDAILLES POUR CHIENS

Les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer, avant le 1^{er} avril de chaque année, la marque de contrôle officielle dans leur commune de domicile. Dès le 1^{er} avril, la médaille en cours de validité doit être fixée de manière visible au collier du chien.

Documents à présenter à la Mairie :

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour « détenteur de chien » ;
- Carnet de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire (les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES ont une validité de 3 ans).

Un émoluments de Fr. 10.- sera perçu lors de l'achat de la médaille (frais administratifs). Règlement en espèces auprès de la Mairie.

L'impôt pour le(s) chien(s) est perçu directement par l'administration fiscale cantonale qui adresse un bordereau aux propriétaires.

Enregistrement AMICUS
Tél. 0848 777 100
info@amicus.ch
www.amicus.ch

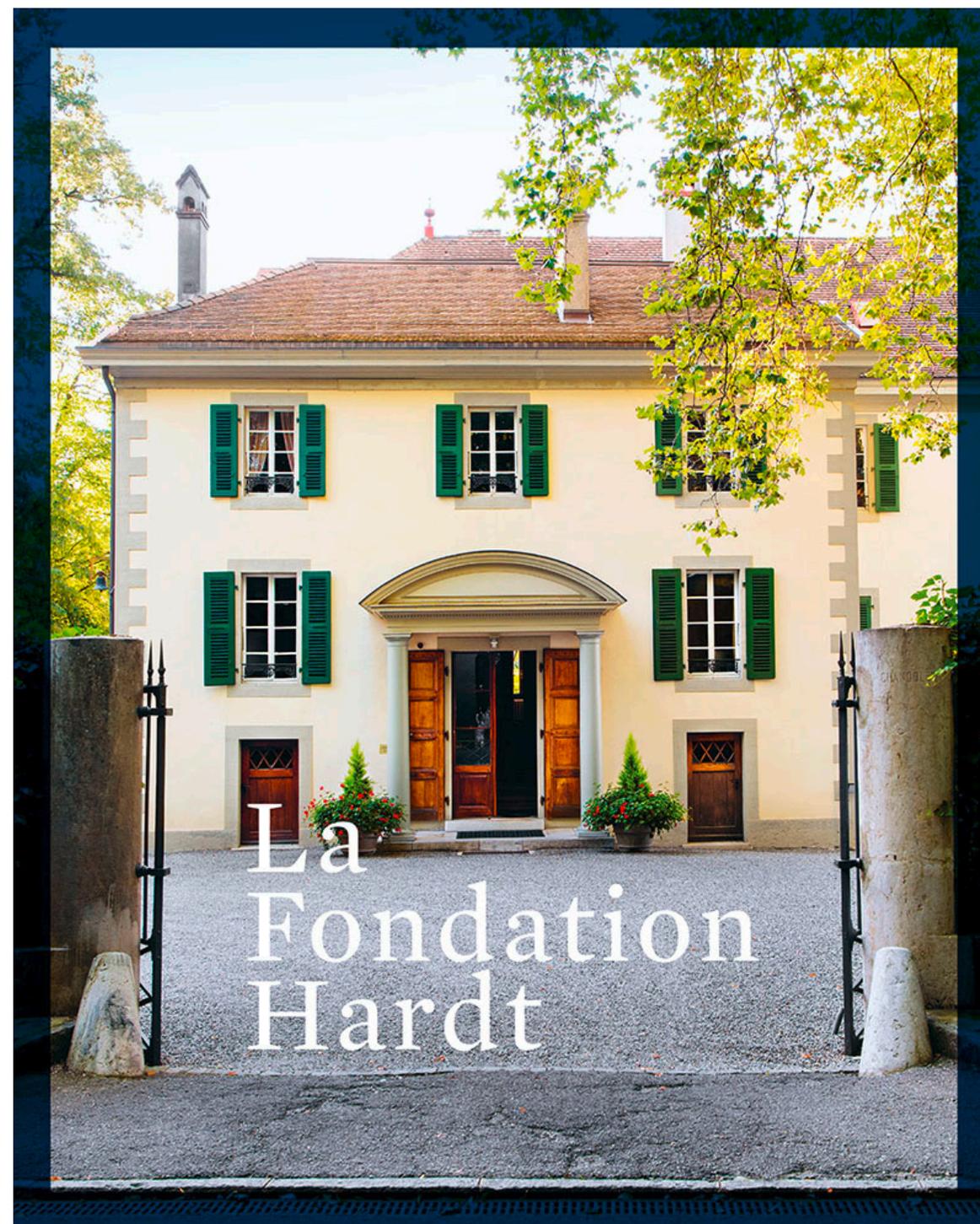
UN OUVRAGE SUR LA FONDATION HARDT

La Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, active à Vandœuvres depuis 1950, met en souscription un beau volume qui permet de découvrir son passé et ses activités. On y trouvera l'histoire de la Fondation, une biographie de son créateur, le baron Kurdvon Hardt, une description de sa collection d'œuvres d'art et enfin un historique du domaine de Chougny, sis aujourd'hui au chemin Vert 2, dont les traces remontent au début du XVII^e siècle.

La Fondation Hardt. Un volume par Nicolas Gex, avec des contributions de Christine Amsler et de TERENCE Le Deschault de Monredon. Préface de Pascal Couchepin, ancien Conseiller fédéral, président de la Fondation Hardt. Ouvrage publié sous la direction de Pierre Ducrey. 200 pages, 190 illustrations, couverture cartonnée format 24,7 x 30,6 cm.

Ouvrage en vente à la Librairie Droz, Genève.

FONDATION JOHNNY AUBERT-
TOURNIER « MAISONS MAINOU »
Route de Pressy 48, 1253 Vandœuvres
Tél. +41 22 750 06 30
www.fondationhardt.ch
info@maisonsmainou.ch



La Résidence Maison de Pressy de Vandœuvres propose tous les trois mois une exposition de peinture ou de sculpture ouverte aux résidents comme au public de l'extérieur.

**À PARTIR DE MI-NOVEMBRE 2016,
JUSQU'EN FÉVRIER 2017**
EXPOSITION DE PEINTURE :
PASCAL ROBIN

(Photo : tableau du pont du jardin de Pressy)



Horaires :
Lundi au vendredi de 10h00 à 17h00
Samedi et dimanche de 10h00 à 15h00

Résidence Maison de Pressy
Fondation Marracci-Moricand-Dunant
Chemin de l'Écorcherie 47
1253 Vandœuvres
Tél. +41 22 750 91 50
www.pressy.ch

TOUS LES MARDIS MATIN
MARCHÉ
8h00 à 12h00, place de Vandœuvres

UN JEUDI PAR MOIS
1^{er} décembre 2016, 26 janvier, 23 février,
23 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin, 13 juillet,
5 octobre, 2 novembre, 30 novembre 2017
BIBLIOBUS
Tél. +41 22 418 32 50
14h00 à 17h00, parking du centre communal
Inscription gratuite sur présentation d'une
pièce d'identité

DÉCEMBRE
9 DÉCEMBRE 2016
ESCALADE
Salle communale

JANVIER
12 JANVIER 2017
LES VŒUX DU MAIRE
Détails à venir

19 JANVIER 2017
INVITATION AU THÉÂTRE DU
CRÈVE-CŒUR
FILLES DE ROI
20h00
Sur inscription auprès de la Mairie
Détails à venir

21 JANVIER 2017
Les Vand'Oeuvriennes vous invitent à la
PROJECTION GRATUITE DU FILM *FUTUR*
D'ESPOIR suivie d'une verrée en présence du
jeune réalisateur Guillaume Thébault
18h30, école, salle des combles

MARS
19 MARS 2017
INVITATION AU THÉÂTRE DU
CRÈVE-CŒUR
ERIK SATIE OU L'INCONNU D'ARCUEIL
20h00
Sur inscription auprès de la Mairie
Détails à venir

AVRIL
17 AVRIL 2017
INVITATION AU THÉÂTRE DU
CRÈVE-CŒUR
LA VALSE DU HASARD
20h00
Sur inscription auprès de la Mairie
Détails à venir

Chers Lecteurs,

Cette page vous est spécialement dédiée.

Si vous souhaitez que vos opinions, coups de cœur, suggestions, anecdotes, photographies de Vandœuvres ou même vos recettes favorites soient publiés dans ce journal, sous la rubrique « courrier des lecteurs », alors contactez-nous !

Adresse postale

Mairie de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104

1253 Vandœuvres

Adresse courriel

l.wachter@vandoeuvres.ch

IMPRESSUM

Impression

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex

Journal tiré à 1'100 exemplaires sur papier Color Copy certifié FSC

Éditeur

Commune de Vandœuvres – 1253 Vandœuvres

Graphisme et mise en page

Margaux de Lisle – 1253 Vandœuvres

Rédacteur responsable

Eric Provini – 1253 Vandœuvres

